

# Avis d'Appel d'Offres (A.A.O.)

AUTORITE DE REGLEMENTATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSE)

AAO N° 002/ARSE/PRMP/2017

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général d'Appel d'Offres paru dans le journal officiel TOGO PRESSE du **10 février 2017**.

1. L'Autorité de Réglementation du Secteur de l'Electricité (ARSE) dispose de fonds propres, gestion 2017, afin de financer **le projet d'acquisition d'un matériel roulant**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché objet du présent Avis d'Appel d'Offres.
2. L'Autorité de Réglementation du Secteur de l'Electricité (ARSE), sollicite des offres fermées de la part de Candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture d'un matériel roulant.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Décret N° 2009-277/PR portant Code des marchés publics et ouvert à tous les Candidats éligibles.

Le marché est constitué d'un lot unique.

Le lieu de livraison du matériel roulant est la direction générale de l'ARSE à Lomé et dans un délai maximum de trente (30 jours) calendaires après la notification de l'ordre de service au titulaire du marché.

4. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'ARSE et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Secrétariat de l'ARSE - bureau n° 004 - rue des hydrocarbures, en face de la société Air Liquide 01 BP : 3489, Lomé - Tél : (228) 22 22 20 78 - Fax : (228) 22 22 20 61 - courriel : [arse@arse.tg](mailto:arse@arse.tg) ou [info@arse.tg](mailto:info@arse.tg) de **lundi à vendredi de 08 heures à 12 heures le matin et l'après-midi de 15 heures à 17 heures T.U.**

5. Les exigences en matière de qualifications sont :
  - être en règle avec l'Administration publique en présentant dans l'offre les pièces administratives indiquées au point 11.1 des données particulières de l'appel d'offres (DPAO) ;
  - présenter une référence à un (01) marché similaire au cours des cinq (5) dernières années avec procès-verbal de réception dénué de toute réserve ou attestation de bonne fin d'exécution à l'appui ;
  - produire une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à la moitié de son offre financière et délivrée par une banque de la place ;
  - présenter une moyenne des chiffres d'affaires des trois années 2013, 2014 et 2015 qui doit être supérieure ou égale à la moitié du montant de l'offre.

Voir les DPAO pour les informations complémentaires.

6. Les Candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après :

Secrétariat de l'ARSE - bureau n° 004 - Rue des hydrocarbures, en face de la société Air Liquide 01  
BP : 3489, Lomé - Tél : (228) 22 22 20 78 – Fax : (228) 22 22 20 61.

Le paiement s'effectuera en espèces au Secrétariat de l'Autorité de Réglementation du Secteur de l'Electricité (ARSE), bureau n° 004, contre un reçu de paiement.

Les offres des candidats seront adressées sous pli fermé à l'attention de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'ARSE et portant la mention :

« Acquisition de matériel roulant. A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des offres».

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Secrétariat de l'ARSE - bureau n° 004 - Rue des hydrocarbures, en face de la société Air Liquide 01  
BP : 3489, Lomé ; au plus tard le **19 juillet 2017 à 10 heures T.U.**

Les soumissions des offres par voie électronique ne sont pas autorisées.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant total de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA et ce, conformément à l'article 85 du décret N° 2009-277 portant Code des marchés publics.

L'offre devra être accompagnée d'une garantie de soumission **sous forme de caution bancaire.**

9. Les Candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Candidats qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **19 juillet 2017 à 10 heures 30 minutes T.U.** dans la salle de réunion de l'ARSE.

Lomé, le 19 juin 2017

La Personne Responsable des Marchés Publics  
(PRMP),

**Komla Atsitsogboe NYAKU**